



Commune de
Beaufort

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 16 JANVIER 2023, sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 9 janvier 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 18

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, VIALLET Bruno, VIBERT Séverine, MIRABAIL Jean-Pierre, DOIX Thierry, MOLLINET Gisèle, MAURIN Eliane, DUC-GONINAZ Guy, BURDET Nelly, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette, BLANC Nicolas, MENOTTO Sylvain, PALLUEL-BLANC Célia,

ABSENTS REPRESENTES :

Mme ROUX-NOUVEL Florence par M. MIRABAIL Jean Pierre
M. VINCENZI Walter par M. FRISON-ROCHE Christian

ABSENT HORNECKER Justine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PALLUEL-BLANC Célia,

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil municipal passe à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour, ce qui est accepté, la validation de la *convention à intervenir avec le Conseil Savoie Mont Blanc* permettant ainsi l'accès aux services de Savoie Biblio.

➤ VALIDATION DES SUBVENTIONS EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS D'INTERET SUPRA COMMUNAL POUR 2023

Le conseil valide à l'unanimité l'attribution des subventions en faveur des associations d'intérêt supra communal pour l'année 2023, étant précisé que l'analyse des différentes demandes a été réalisée en partenariat avec les élus des communes d'Hauteluce, Queige et Villard-sur-Doron.

Le montant total des subventions accordées par les communes aux 15 associations d'intérêt cantonal s'élève à 34 800 euros dont 16 704 euros pour la commune de Beaufort étant précisé qu'Arlysère Agglomération participe à ce financement par une attribution de compensation.

➤ ENGAGEMENT DES CONSULTATIONS AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Le conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à engager les consultations urgentes avant la validation des budgets primitifs 2023 prévu le 27 mars 2023, étant précisé qu'il sera rendu compte au conseil municipal de l'avancement des différentes procédures.

➤ APPROBATION DE LA CONVENTION A INTERVENIR AVEC L'OFFICE DE TOURISME POUR 2023

Monsieur Le Maire propose de reporter l'approbation de la convention à intervenir avec l'office de Tourisme lors du prochain conseil municipal, au regard de l'intérêt de disposer des décisions qui seront prises concernant la marque Beaufortain. En effet Arlysère Agglomération a récemment proposé qu'une réflexion entre élus et offices de tourisme s'agissant de cette compétence s'engage.

Afin de permettre le versement d'un acompte sur la dotation 2023, le conseil décide à l'unanimité l'attribution d'une première tranche financière d'un montant de 130 000€.

➤ CONVENTION AVEC LE CONSEIL SAVOIE MONT BLANC POUR LA LECTURE PUBLIQUE

La médiathèque de Beaufort est intégrée au réseau de lecture publique dépendant du conseil Savoie Mont Blanc (Savoie Biblio), permettant ainsi de bénéficier de prêts de livres et de matériels (CD et DVD) tout comme de participer à des formations ou de bénéficier d'animations.

Le conseil valide à l'unanimité la convention de partenariat conclue pour une durée de 5 ans et remercie l'ensemble des bénévoles qui interviennent au sein des 2 structures en complément de Madame Isabelle GUENARD, salariée, permettant ainsi le fonctionnement de ce service.

➤ DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de 5 biens situés à Arêches et à Beaufort

La vente de la maison « Chavanne » à Beaufort suscite des remarques de la part de 2 membres du Conseil Municipal (Madame Eliane MAURIN et Monsieur Sylvain MENOTTO) au regard de l'intérêt patrimonial de ce bâtiment et de son devenir.

➤ DECISION D'AGISSANT DE LA LOCATION DE LA PARCELLE SECTION J N° 47

Le conseil prend connaissance de la candidature déposée par « La ferme de Melle Clémence » pour la location de la parcelle section J n°47 d'une superficie de 108 hectares moyennement un loyer annuel de 120 € et autorise Monsieur le Maire à l'unanimité à signer le bail à ferme correspondant.

➤ APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN DES PATURES FORTEMENT PENTUES

Madame Gisèle MOLLIET, présidente de la commission agricole, fait part des réflexions engagées au sein de la commission s'agissant de la question de l'entretien des pâtures fortement pentues et présente le contenu de la convention établie entre la commune, le GIDA et les agricultures souhaitant s'engager dans cette démarche.

Elle rappelle que l'impact budgétaire est maîtrisé au sein du budget agricole avec une enveloppe maximale de 10 000 € (compte tenu notamment de la réduction des aides pour le transport des fumures) et que la réflexion a été conduite avec l'appui du GIDA et d'agriculteurs.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide (une abstention) la convention tripartite définissant les modalités d'attribution de l'aide et de contrôle.

➤ MISE EN PLACE DE SERVITUDES SECTEUR LA PIERRE

Le conseil est informé des échanges intervenus dans le cadre de la vente de l'école de La Pierre avec Monsieur Denis MANON, bénéficiaire d'un droit d'accès à ses parcelles, ce dernier étant disposé à abandonner cette servitude moyennement une possibilité d'accès à ses propriétés par le chemin des Pierrarins.

Pour ce faire, la réhabilitation par la commune d'un mur à l'amont de ce chemin est validée par le conseil municipal à l'unanimité.

La vente de l'école de La Pierre à Monsieur et Madame DERENNE pourra ainsi se réaliser très prochainement.

➤ PRESENTATION DE L'EVOLUTION DES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les décisions d'Arlysère Agglomération s'agissant des tarifs de l'eau et de l'assainissement. A compter de 2023, une augmentation de l'ordre de 10% sera appliquée (soit une augmentation pour une consommation de 120m³ de 77€).

Les principales dispositions sont une augmentation de l'abonnement et une baisse du prix du m³, étant précisé que les unités de logement sont supprimées et qu'un tarif social est en cours de discussion.

➤ FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL ET DECISIONS S'AGISSANT DES INDEMNITES DE FONCTIONS

Monsieur le Maire rappelle au conseil que tous les élus membres du Conseil Municipal de Beaufort disposent d'une indemnité de fonction modulée selon la responsabilité de chacun et que les indemnités versées aux conseillers municipaux (hors Maire et adjoints) ne revêtent pas un caractère obligatoire.

Madame Justine HORNECKER, conseillère municipale, ne participant plus aux réunions du conseil municipal ni aux différents travaux des commissions auxquelles elle appartient, la question de la suspension de ses indemnités a été posée.

Le conseil municipal valide (avec une abstention) la suspension à compter du 1^{er} février 2023 de l'indemnité de fonction attribuée à Madame Justine HORNECKER.

➤ QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée prend connaissance des informations suivantes :

-Réhabilitation de La ferme de la Cayère : la consultation de maîtrise d'œuvre est en cours, les offres étant attendues pour février 2023.

-La modification simplifiée du PLU sera soumise à la consultation du public du 16 janvier 2023 au 18 février 2023 : le dossier est disponible pour être consulté au secrétariat de la Mairie et sur le site Internet.

- Une réunion à destination de la population au sujet du SCOT a été organisée récemment : le bilan est mitigé de part le nombre de participants

- Bâtiment Ewellix : le Bail Emphytéotique est en cours de rédaction en lien avec EDF, les travaux d'aménagement du bâtiment seront réalisés par EDF à compter de l'automne 2023 dans la perspective de pouvoir occuper les lieux au printemps 2024,

-développement et nouvelle gestion du camping de Domelin : à la suite de la signature du Bail, Onlycamp a confirmé l'ouverture du camping fin mai 2023 avec l'installation de 10 tentes toiles et bois en complément de l'offre actuelle. Les travaux d'aménagement sur le terrain « CCAS » (installation des chalets) et sur le bloc sanitaire seront entrepris en 2024, après accomplissement des démarches administratives,

-une lettre d'information est en cours de préparation et sera distribuée début février 2023,

-la préparation des Budgets 2023 est en en cours avec l'appui d'AGATE qui restituera son analyse de la situation financière et des perspectives lors d'une réunion le 30/01//2023,

- La restitution au personnel communal des propositions travaillées par les élus s'agissant de la politique salariale est confirmée comme prévu le mercredi 1^{er} février 2023

-Bilan des vacances de Noel : le début de saison été compliqué suite aux évènements climatiques. Malgré tout, la clientèle a été satisfaite du produit, ce grâce notamment au travail réalisé par les salariés de la SEMAB,

-Une réunion avec les directeurs des 2 écoles est prévue le vendredi 20 janvier au sujet de la carte scolaire (en préalable à une réunion avec l'inspecteur académique)

-Départ en retraite du docteur Xavier CRESSENS : une réception en son honneur est organisée à l'initiative des professionnels de santé le mardi 17 janvier,

-Point à faire sur le fonctionnement des salles d'escalade et de musculation à la salle polyvalente en lien avec l'agglomération et les utilisateurs (clubs)

Le Maire,



PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 20 FEVRIER 2023
LUNDI 27 MARS 2023